Solidaires Finances Publiques 85
SYNDICAT NATIONAL
Section de la Vendée

La force de tous les agents de la DGFiP

Déclaration liminaire CSA local de la direction de Vendée

La Roche-sur-Yon, le 19 janvier 2024

Monsieur le Président,

Nous sommes convoqués ce jour afin d'adopter le règlement intérieur du Comité Social d'Administration de la Vendée, objet du premier point de l'ordre du jour.
Enfin !!!
Que de tergiversations depuis 2019 (nous faisons référence à la Loi du 19/08/2019, au décret du 20/11/2020, à la discussion au Conseil supérieur des 09 février et 25 mai 2023). Pour en arriver enfin à une présentation du texte en Formation Spécialisée locale le 11/12/2023. Texte qui devra être encore amélioré afin d'obtenir une version finale acceptable.

Pour le deuxième point de l'ordre du jour, l'exercice emplois PLF 2024, il faut se pincer à la lecture de la présentation du volet emplois. Nous devrions être reconnaissants de voir 148 ETP supplémentaires à la DGFIP pour 2024.
Quelle hypocrisie !
Pour rappel, ce solde positif s'explique par le transfert de 348 ETP provenant d'autres ministères avec les missions associées.
Les agents n'oublient pas les 36 000 emplois supprimés depuis la création de la DGFIP et les 16 528 emplois perdus en 10 ans pour lesquels la Vendée a trop fortement contribué.
Ils n'oublient pas que la DGFIP, se voulant exemplaire, a payé le prix fort dans la diminution du nombre de fonctionnaires tous ministères confondus, au détriment de ses missions.
Les tours de passe-passe entre services redéployés, la disparition programmée de certaines catégories comme les géomètres, n'échappent plus à personne.
La présentation du PLF 2024 est proprement scandaleuse : « la DGFIP connaît pour la première fois depuis sa création une évolution positive de ses emplois ... ». On pourrait en rire si le quotidien des agents n'était pas aussi problématique et ce depuis trop longtemps.
Quant à la suite : « une évolution positive des effectifs *devrait* également être constatée en 2025 », nous aurions envie de dire « Heureusement » ! Comment, au regard du nombre de départs prévus en 2024, 4 400 recrutements pourraient compenser 6 000 départs potentiels, (selon les chiffres de la DG) ?
Encore faut-il que les nouveaux lauréats rejoignent leur poste et ne renoncent pas compte tenu de la faible attractivité de la Fonction Publique (mutation, rémunération, perte de sens de certaines missions, ...)

Non Monsieur le Président, Solidaires Finances Publiques ne se satisfait pas de ces 148 ETP supplémentaires pour 2024 et réclame des recrutements par concours pour remplacer tous les futurs départs et venir combler les postes laissés vacants depuis de nombreuses années.
Il en va de la survie d'une administration indispensable à la population et à laquelle les agents sont attachés. C'est pourquoi nous ne prendrons pas part au débat sur la question de l'exercice emplois.